



Présentation du Seigneur au temple
Eglise Saint-Jean-Baptiste (Rouen)
Mardi 2 février 2021

Lecture de la Lettre aux Hébreux (3, 1-4)
Psaume(2, 14-18)
Évangile de Jésus-Christ selon Saint-Luc (2, 22-40)

Homélie

« Les parents de Jésus l’amenèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur », raconte St Luc (2, 22).

A deux reprises dans cet Évangile, St Luc parle des parents de Jésus (2, 22.27). Une troisième fois il s’agit « du père et de la mère de l’enfant ». En cette année, comment ne pas évoquer le père, Joseph, uni à son épouse. Avec Marie, ils forment le couple des parents de Jésus, dans le plan de Dieu encore mystérieux : « Le père et la mère de l’enfant s’étonnaient de ce qui était dit de lui (2, 33) ».

Regardons-les pour en tirer deux enseignements quant à la vie consacrée. Puis regardons Joseph quand il s’efface devant Marie et son lien unique à l’enfant.

Les parents suivent la loi : « quand fut accompli le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification ... pour se conformer au rite de la Loi qui le concernait », répète l’Évangile. Les parents y voient la volonté de Dieu. Pourtant, ils savent qu’ils bénéficient d’une grâce incroyable ; ils savent que l’Esprit Saint a conçu dans le sein de Marie Vierge, l’enfant ; ils pressentent que ce qu’ils vivent les conduit au-delà de la Loi.

L’appel du Seigneur vous met à part. Mais il ne nous met pas au-dessus, il ne nous met pas au-dessus des lois de la nature humaine, encore moins de la loi du Seigneur. C’est le chemin choisi par Dieu, assumé par Joseph, qui conduit sûrement sur la voie de l’amour.

Comme vous le savez, des personnes perverses se sont servis de leur situation de consacré ou de prêtre pour entraîner d’autres dans des relations injustes, en les justifiant parfois au nom même de leur charisme ou de leur vocation spécifique. Ils ont perverti l’amour, avec les conséquences que nous connaissons aujourd’hui.

Sans aller jusque-là, il peut arriver que nous ayons du mal à respecter la Loi du Seigneur qui s’exprime aussi à travers les constitutions ou les règles de vie des instituts, en prétextant un service supérieur ou une situation exceptionnelle. Joseph et Marie ne s’en sont pas dispensés. Et cela a permis une révélation plus grande de la mission de Jésus : « lumière qui se révèle aux nations et donne gloire au peuple de Dieu, Israël » (2, 32). La mission, aussi haute soit-elle, a

besoin de tous, a besoin de temps. Joseph ne se montre pas jaloux de Syméon qui professe la foi mieux qu'il n'a su le faire jusqu'à présent.

L'obéissance de Marie et Joseph s'exprime en termes de coresponsabilité, entre eux et au-delà. Nul doute que, dans l'ordre de la grâce, Marie ait la première place, mais ce sont bien les parents qui prennent la décision ensemble d'accomplir les prescriptions de la loi. La confiance que Dieu met dans les supérieurs ne dispense pas d'être ensemble au service de son projet. Les chapitres, les conseils sont des lieux sûrs pour avancer dans la vie religieuse. Nous devons aussi réfléchir comment mieux partager avec l'ensemble du peuple de Dieu la mission d'Évangélisation, comme Marie la vit avec Joseph.

Enfin, à un moment Marie se détache dans l'Évangile : « Syméon les bénit, puis il dit à Marie sa mère : 'Voici que cet enfant provoquera la chute et le relèvement de beaucoup en Israël. Il sera un signe de contradiction –et toi, ton âme sera traversée d'un glaive- : ainsi seront dévoilées les pensées qui viennent au cœur d'un grand nombre' » (Lc 2, 34-35).

Ces paroles associent d'une manière toute particulière la Vierge Marie à la passion de Jésus. La plus pure, la plus innocente et aussi la plus aimante est unie en son âme au sacrifice de Jésus préfigurée par son offrande au Temple. Comme Joseph, laissons-nous éclairer par l'amour maternel de Marie et son lien à Jésus. Comme le Pape François ose le rappeler : « Jésus et Marie, sa Mère, sont, en effet, le trésor le plus précieux de notre foi ».

N'ayons pas d'autre prétention que de mener notre vie humblement, peut-être de manière cachée, dans la joie d'être aimés par Dieu, dans la joie d'avoir reçu en dépôt ce « trésor le plus précieux de notre foi ».

Je laisse le Pape François nous y inviter (*Patris corde*, 8 décembre 2020) :

On ne peut pas séparer, dans le plan du salut, le Fils de la mère, de celle qui « avança dans son pèlerinage de foi, gardant fidèlement l'union avec son Fils jusqu'à la croix ».

Nous devons toujours nous demander si nous défendons de toutes nos forces Jésus et Marie qui sont mystérieusement confiés à notre responsabilité, à notre soin, à notre garde. Le Fils du Tout-Puissant vient dans le monde en assumant une condition de grande faiblesse. Il se fait dépendant de Joseph pour être défendu, protégé, soigné, élevé.

Dieu fait confiance à cet homme, comme le fait Marie qui trouve en Joseph celui qui, non seulement veut lui sauver la vie, mais qui s'occupera toujours d'elle et de l'Enfant. En ce sens, Joseph ne peut pas ne pas être le Gardien de l'Église, parce que l'Église est le prolongement du Corps du Christ dans l'histoire, et en même temps dans la maternité de l'Église est esquissée la maternité de Marie (cf. CEC 963-970). Joseph, en continuant de protéger l'Église, continue de protéger l'Enfant et sa mère, et nous aussi en aimant l'Église nous continuons d'aimer l'Enfant et sa mère.

✠ DOMINIQUE LEBRUN
Archevêque de Rouen.